

Révision du Plan Communal de Mobilité - PCM

Une large démarche de consultation
citoyenne !

Jean-Marc ALDRIC - Echevin du développement local et de la Mobilité

Rétroactes

- 2004: approbation d'un Plan Intercommunal de Mobilité (PICM)
- 2004 à 2012 Mise en œuvre progressive
- 2014 : décision de principe de révision du plan de Mobilité et constitution d'un Comité technique de révision et de suivi
- 2015 : Accord de principe du Ministre Di Antonio
- 2015: Réalisation d'un Pré-Diagnostic
- 2016: Appel a candidature et désignation de l'auteur de projet - AGORA.

Un PCM dans la continuité !

Nombreuses actions depuis l'adoption du PICM en 2004

Plan intercommunal de Mobilité de Chastre - Gembloux - Perwez - Sombreffe - Walhain

- **Plan escargot : Aménagements de sécurité** ralentisseurs, plateaux, potelets, traversées piétonnes, zones de stationnement etc.
- Aménagement des **abords d'écoles**
- Création de **trottoirs** dans les villages
- Transformation des **chemins de remembrement** : réservés aux piétons, cyclistes et véhicules agricoles
- **Création de stationnements vélo** aux abords des écoles et aux arrêts de bus



PICM : mise en Œuvre

Aménagement du carrefour
entre la rue de la Cayenne et la
rue Saint-Roch





PICM : mise en Œuvre

Aménagement du carrefour
chaussée de Wavre / rue du
Culot / rue de l'Intérieur





PICM : mise en Œuvre

Aménagement Place
Communale à Malèves





PICM : mise en Œuvre

Aménagement de l'école de
Thorembais-Les-Béguines





Un PCM dans la continuité !

Vélo

Réalisé

- ✓ Rang scolaire à vélo
- ✓ Brevet du cycliste en collaboration avec ProVélo
- ✓ Extension du RAVEL entre le centre sportif et Grand-Leez
- ✓ Stationnement vélo à Thorembais-Saint-Trond
- ✓ Intermodalité bus-vélo
- ✓ Signalisation des itinéraires communaux
- ✓ Placement de Panneaux « points-Noeuds »
- ✓ Nouveaux tronçons cyclables

Un PCM dans la continuité !

Piéton

Réalisé

- ✓ Cheminement piéton pour les élèves de l'école de Malèves-Sainte-Marie
- ✓ Trottoir rue de la Cayenne, rue de la Chapelle
- ✓ Cheminement piéton rue des Brasseurs
- ✓ Cheminement piétons vers l'école secondaire
- ✓ Etc...

En cours

- Actualisation permanent du balisage des sentiers de l'entité
- Cheminement piétons « abords rond point des vaches »

Un PCM dans la continuité !

Hiérarchie routière

Réalisé

- ✓ Sécurisation des liaisons entre les villages : voies centrales banalisées & pistes cyclables, chemins remembrement, intermodalité etc...
- ✓ Plan de circulation dans le centre-ville de Perwez
- ✓ Aménagement du giratoire chaussée de Wavre

Un PCM dans la continuité !

Aménagements

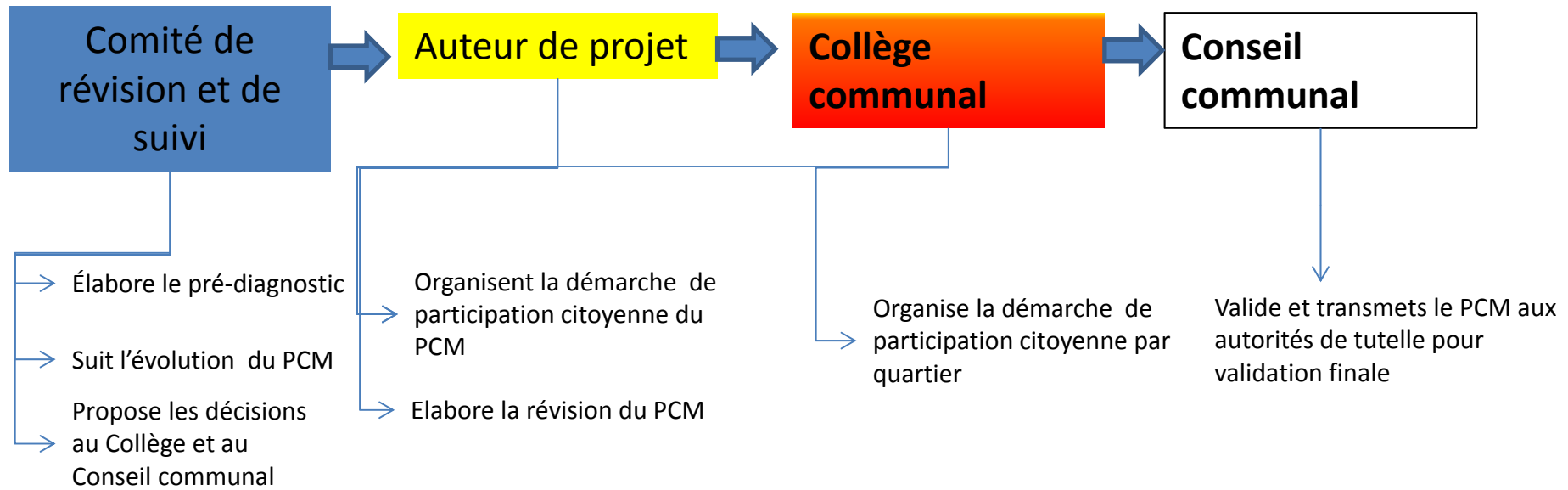
Réalisés

- ✓ Carrefour rue de la Cayenne # rue Saint-Roch, Perwez
- ✓ Giratoire et trottoir rue du Culot, Thorembais-Saint-Trond
- ✓ Trottoir et carrefour rue Emile Masset, rue de Mellemont, rue de Longpré, Thorembais-les-Béguines
- ✓ Carrefour rue des Cinq Étoiles
- ✓ Carrefour rue Joseph Moinil
- ✓ Stationnement alterné et effet de porte, rue du Mont
- ✓ Trottoirs et dispositifs ralentisseurs rue de Trémouroux, Orbais
- ✓ Trottoirs, effets de porte et plateau place d'Orbais
- ✓ Cheminement piéton entre la rue du Prieuré et la rue Notre-Dame, Malèves
- ✓ Plateau et passage piéton près de l'école, Malèves-Sainte-Marie-Wastines
- ✓ Parking de covoiturage
- ✓ Etc.....

Une révision du PCM pour quoi faire ?

- Définir des options de principes, des aménagements et des règlements de manière concertée et prospective.
- Se doter d'un document reconnu appuyant, solidifiant et argumentant nos demandes de subventions diverses.
- Clarifier les positions en regard de l'aménagement du territoire et des options urbanistiques – CoDT.

Une démarche d'amélioration continue à plusieurs niveaux



Construction du PCM

Mise en œuvre du PCM

Plusieurs dates

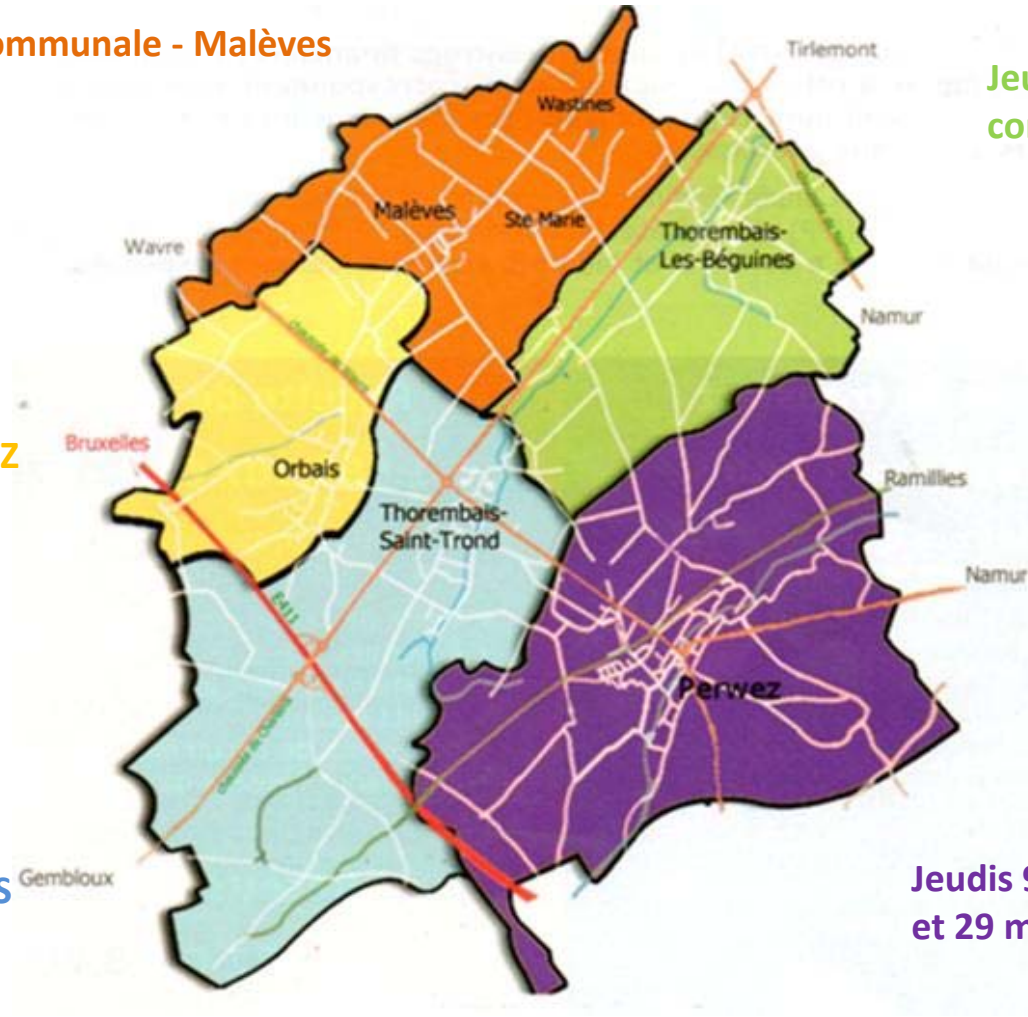
Jeudi 16 mars - Ecole Communale - Malèves

Jeudi 23 mars - Ecole communale - TLB

Jeudi 9 mars - KIBBOUTZ

Jeudi 23 février - OASIS

Jeudis 9 février et 29 mars - Perwex



Une méthode de consultation basée sur la concertation, le respect et le consensus

- ~~L'avis de la population ?~~
- Les avis de des populations !



Nécessité d'un consensus,
d'une synthèse et / ou d'une
prise de responsabilité

Une méthode de consultation basée sur la concertation, le respect et le consensus : trois types de production !

1. Éléments d'alimentation du PCM

(plan de circulation, règlement complémentaire élaborés, nouveaux sens unique, aménagements etc....)



2. Éléments d'activation directe

(casse vitesse consensuel, règlement simple consensuel, zone de stationnement ...)



3. Éléments de rapportage à destination de la Police

(Constats partagés de dangers récurrents dans le temps).



Une traçabilité totale des remarques citoyennes

Exemple 1 : les cheminement piétons

Référence	Village	Voirie ou carrefour	Problème	Proposition
ORB09B	Orbais	Ch.de Huy#Ch.de Wavre#R. d'Odenge#R. Trémouroux	Traversée dangereuse de la chaussée par les piétons (projet urbain à proximité)	Création d'un passage piéton (ex: Giratoire ch. de Wavre - Intermarché)
ORB10		R.de Tourinnes	Absence de cheminement piéton entre le village et le chemin de remembrement	Création d'un cheminement piéton
PER06	perwez	Ch.de Wavre#R.des Marronniers	Traversée piétonne dangereuse pour accéder à la Ferme du Gasi	-
TLB03	Thorembais-les-Béguines	Ch.de Charleroi	Absence de traversée piétonne entre les arrêts de bus sur la ch. de Charleroi	Aménagement de traversées piétonnes sécurisées
M5M05		R.de Thorembais#Ch.de Charleroi	Traversée piétonne de la ch.de Charleroi impossible pour les piétons	Feu ou giratoire
TLB06		R.Notre-Dame	Absence de cheminement piéton entre la ch.de Charleroi et la r. de Mellemont	Aménagement de cheminement piéton pour accéder aux arrêts de bus
M5M5B		R.Notre-Dame#Ch.de Charleroi	Traversée piétonne de la ch.de Charleroi impossible pour les piétons	Feu ou giratoire
TST17D	Thorembais-Saint-Trond	Ch.de Charleroi	-	Améliorer la place du piéton en créant des cheminements
TST01		Ch.de Charleroi#R.de la Chapelle	Manque d'éclairage de la traversée piétonne	Implanter un feu pour sécuriser le passage
TST17E		Ch.de Wavre	-	Améliorer la place du piéton en créant des cheminements
TST12			Trottoir prévu entre la chaussée et le stationnement des futurs commerces	Aménagement du trottoir entre les futurs commerces et le stationnement
TST17B		Ch.de Wavre#Ch.de Charleroi	-	Améliorer la place du piéton en créant des cheminements
TST04			Insécurité pour les piétons au sein du giratoire	Sécuriser les déplacements piétons au sein et autour du giratoire
ORB07A		R.Chapelle à la Barre	Sécurité des cheminements piétons pour rejoindre les arrêts TEC	Création d'un trottoir
TST17C		R.de l'Intérieur	-	Améliorer la place du piéton en créant des cheminements
TST11			Trottoir étroit entre la rue de l'Intérieur et la chaussée de Wavre	-
TST17A		R.de l'Intérieur#Ch.de Wavre#R.du Culot	-	Améliorer la place du piéton en créant des cheminements
ORB17B		R.du Cochige	Sécurité des cheminements piétons pour rejoindre les arrêts TEC	Création d'un trottoir
AUT02		R.du Culot	Trottoir étroit devant l'école	Élargissement du trottoir existant devant l'école

Référence	Village	Voirie ou carrefour	Problème	Proposition
MSM02	Malèves-Sainte-Marie-Wactinnes	R.de Thorembais	Vitesse élevée	Création d'une zone 30 entre la r. des jardins et la r. d'Opprebaix
MSM06			Coussin berlinois inefficace	-
OR809A	Orbais	Ch.de Huy#Ch.de Wavre#R. d'Odenge#R. Trémouroux	Risque d'accident pour le mouvement ch. de Huy -> r. d'Odenge	Ilot directionnel ou signalisation stop avec ligne blanche
OR801A		R.de Malèves	Trafic de fuite en provenance de la ch.de Charleroi vers la ch.de Wavre	Aménagement dissuasif
OR804		R.de Tourinnes	Aménagements existants ne ralentissent plus les voitures	-
OR805		R.de Tourinnes#R.Chapelle à la Barre#R.Trémouroux	Vitesse de circulation élevée au carrefour	Aménagement d'un giratoire ou d'un plateau ralentisseur
OR806			Vitesse de circulation élevée au carrefour	Revoir la zone 30 existante
OR803B		R.Trémouroux	Trafic de fuite de la ch. de Charleroi vers la ch. de Wavre	Aménagement dissuasif
PER01		Perwez	R.du Mont	Vitesse de circulation élevée r. du Mont
PER02	R.du Ravel		Trafic de transit et vitesse de circulation élevée r. du Ravel	Circulation locale et limitation de la vitesse à 30km/h
TL804	Thorembais-les-Béguines	Ch.de Charleroi	Limitation de vitesse de 90km/h jugée trop élevée	Vitesse limitée à 70km/h
TL802A		Ch.de Charleroi#Av.Emile Bigourdan	Danger d'insertion des automobilistes av.Emile Bigourdan -> ch.de Charleroi	Aménagement d'un giratoire
TL802B		Ch.de Charleroi#R.du Béguinage	Danger d'insertion des automobilistes r. du Béguinage -> ch.de Charleroi	Aménagement d'un giratoire
AUT01		R.de la Petite Cense	Trafic de transit (VI et PL) à destination de Perwez, vitesse élevée	-
TL801B		R.de Mellemont	Vitesse de circulation élevée	Signalisation "Rappel 50km/h" et aménagement de dispositifs ralentisseurs
TL801A		R.E Masset	Vitesse de circulation élevée	Signalisation "Rappel 50km/h" et aménagement de dispositifs ralentisseurs
TL808		R.Emile Masset#R.du Presbytère	Difficulté d'insertion au carrefour anticipée en lien avec création salle com	Sens unique ou signalisation "Stop" r. du Presbytère
TL805		R.Notre-Dame#R.de Mellemont#R.Lieutenant Bigourdan	Vitesse de circulation élevée dans le virage r. de Mellemont -> r. Notre-Dame	Vitesse limitée à 70km/h r. de Mellemont entre la r. Notre-Dame et le village
TL807			Ilot directionnel considéré dangereux	-
OR801B		Thorembais-Saint-Trond	-	Trafic de fuite de la ch.de Charleroi vers la ch. de Wavre
AUT04	Ch.de Charleroi#R.du Bois de Buis		Carrefour dangereux	-
TST05	Ch.de Wavre		Traversée de l'ilot directionnel par les automobilistes (giratoire->boulangerie)	-
OR803A	R.Chapelle à la Barre		Trafic de fuite de la ch. de Charleroi vers la ch. de Wavre	Aménagement dissuasif
OR802B	R.de la Ferme		Trafic de fuite (VI et PL) de la ch. de Charleroi vers la ch. de Wavre	Aménagement dissuasif
TST07	R.de l'intérieur		Vitesse élevée des automobilistes entre la R. du Buret et la Ch. de Wavre	Aménagement de dispositifs ralentisseurs
TST02	R.de l'intérieur#Ch.de Wavre#R.du Culot		Manque de visibilité de la zone 30	-
TST06	R.de l'intérieur#Ruelle de Dinant		Faible visibilité du carrefour du fait du trottoir traversant	Suppression du trottoir traversant
PER05	R.du Bois de Buis		Vitesse de circulation élevée et trafic de transit (VI et PL)	-
OR802A	R.du Cochige		Trafic de fuite (VI et PL) de la ch. de Charleroi vers la ch. de Wavre	Aménagement dissuasif

Une traçabilité totale des remarques citoyennes

Exemple 2 : les carrefours

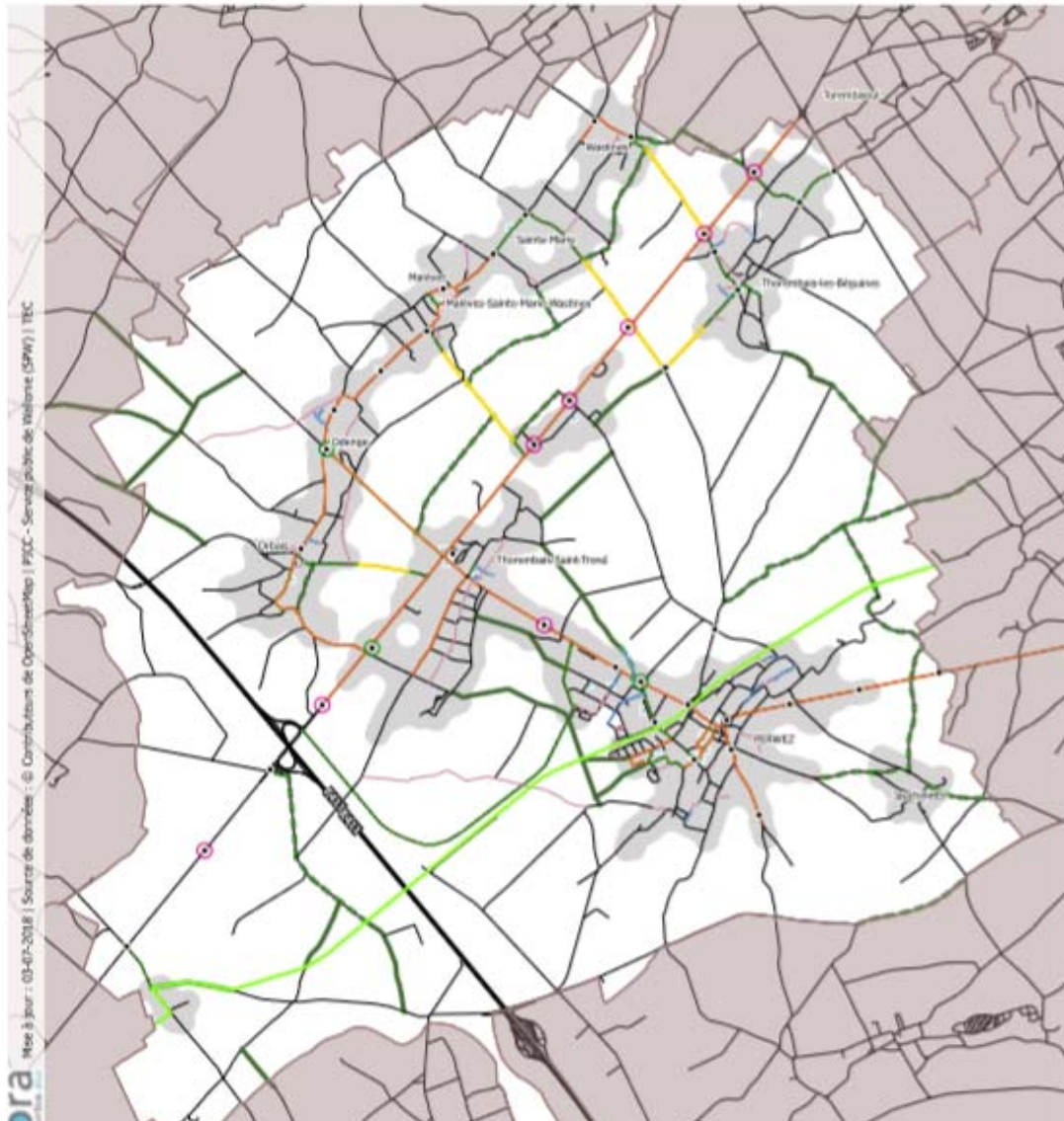
Le plan d'action

Le plan d'actions est le point de départ d'une **dynamique permanente** d'organisation et d'évaluation de la politique suivie en matière de mobilité sur le territoire de Perwez.

S'inspirant largement du **diagnostic et sur les objectifs définis**, ce document présente l'ensemble des principales mesures de gestion de la mobilité.

Les propositions résultent également des réflexions émises lors des réunions de travail du **Comité technique** regroupant des représentants de divers organismes (Commune, SPW - DGO1, DGO2, DGO4, SNCB, TEC, Zone de Police, Atingo, GRACQ).

En effet, l'objet de l'élaboration du PCM est de définir les **actions concrètes** à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés



Réseau piéton communal :

- Confrontation à l'existant
- Proposition de tronçons complémentaires de trottoirs, chemins réservés et de cheminement cyclopiétons



Assurer une planification cohérente à moyen terme

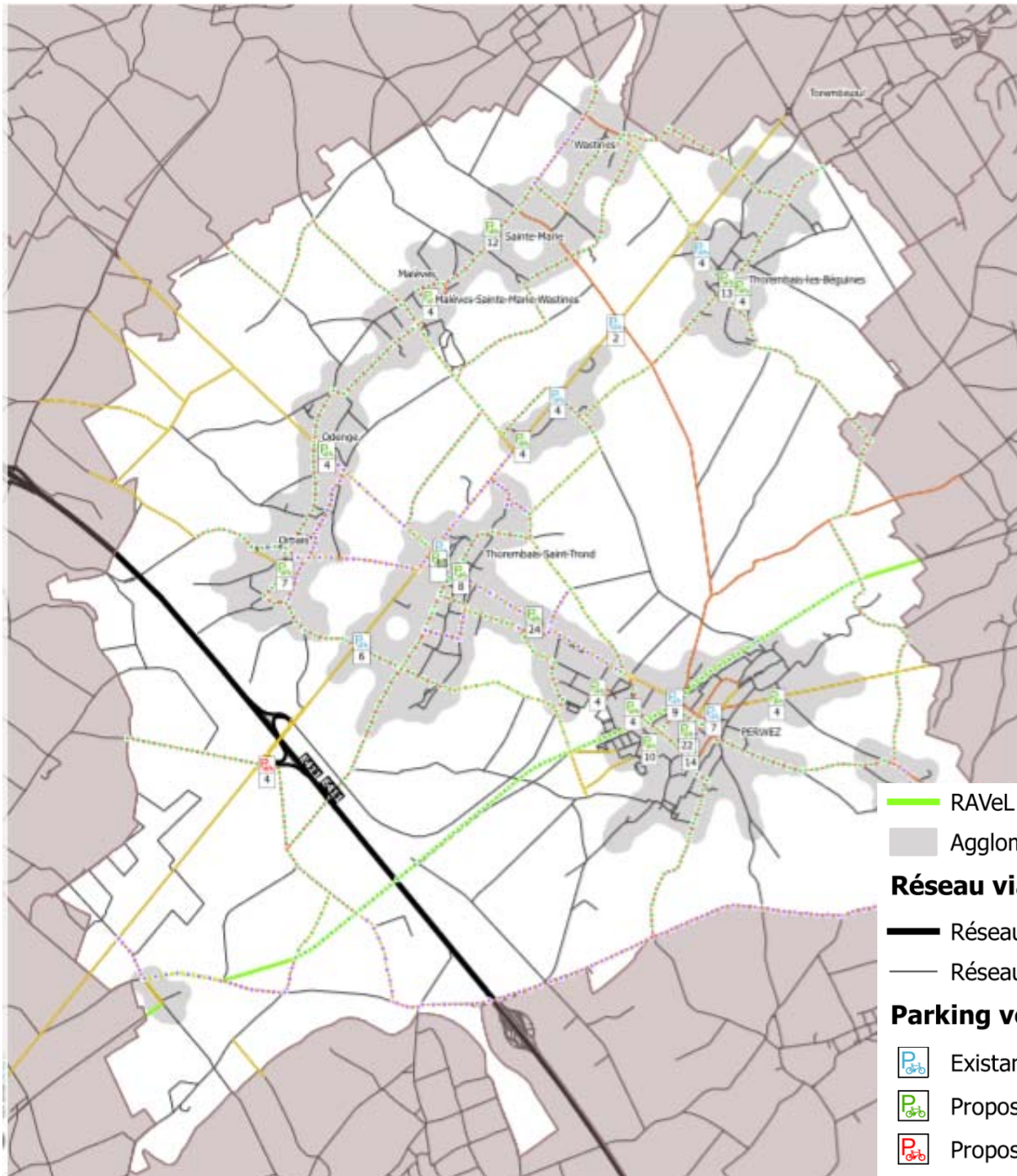
- RAVeL - Ligne 147
- Réseau routier
- Réseau autoroutier
- Agglomérations
- Équipement
- Arrêt bus
- Traversée piétonne sécurisée
- Traversée piétonne suggérée

Réseau piéton existant

- Impasse débouchante
- Chemin
- Trottoir existant
- Chemin réservé existant

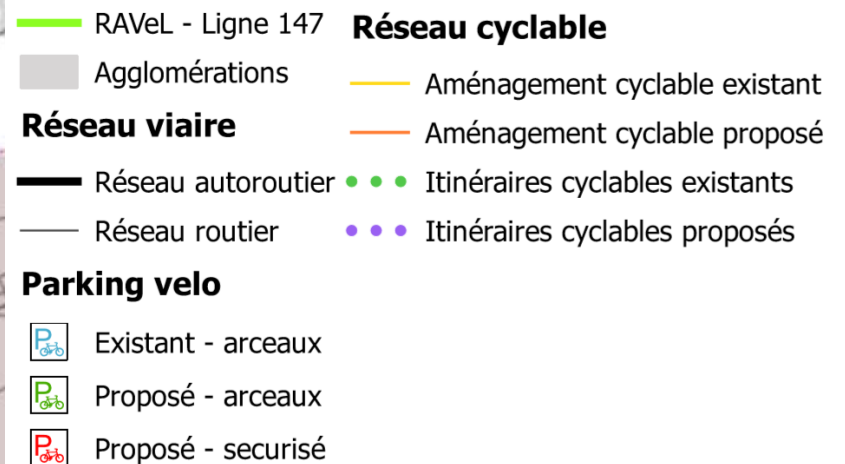
Réseau piéton proposé

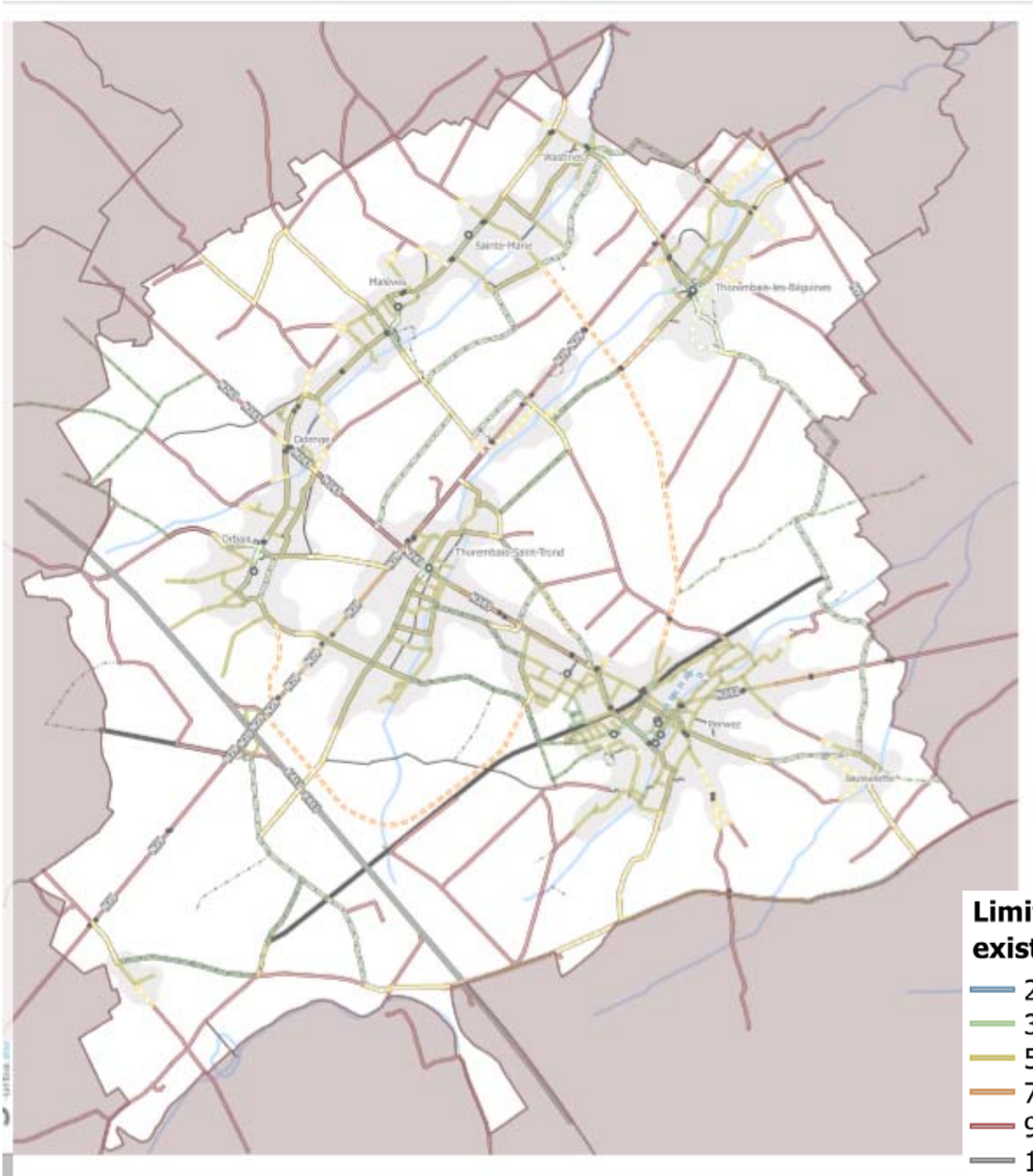
- Impasse débouchante
- Chemin
- Trottoir/accotement stabilisé à réaliser
- Chemin réservé proposé
- Trottoir à améliorer
- Aménagement cyclo-piéton



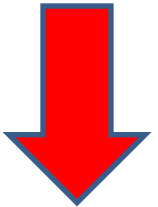
Réseau cyclable communal:

- Confrontation à l'existant
- Proposition de tronçons complémentaires de trottoirs, chemins réservés et de cheminement cyclopiétons





Une révision des limitations de vitesse

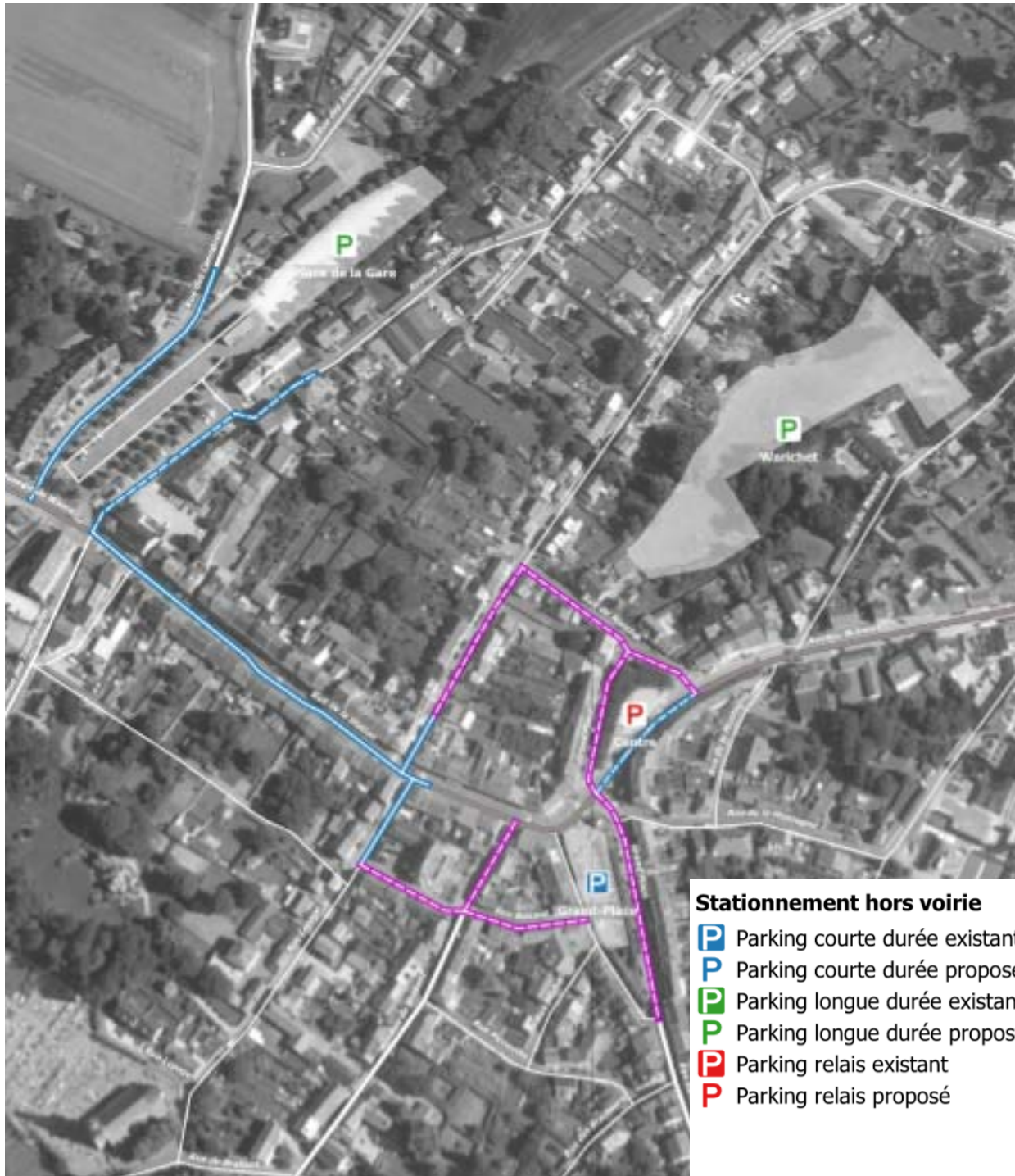


Les propositions au terme des réflexions du Comité de suivi et des consultations citoyennes

Une révision des zones de stationnement à Perwez Centre



Vers une gestion optimisée du stationnement



Des esquisses spécifiques d'aménagement

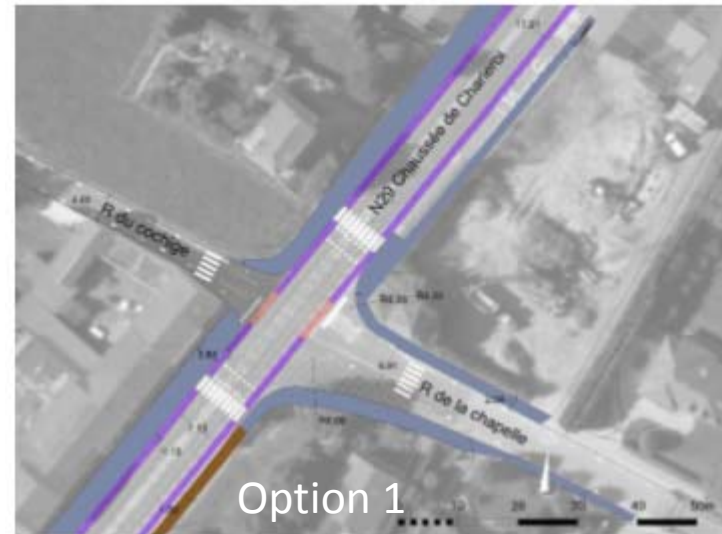
ESQUISSE N°2A : CIRCULATION DES PIÉTONS ET CYCLISTES CHAUSSÉE DE WAVRE (N243) ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'INTÉRIEUR _____	21
ESQUISSE N°8 : ACCESSIBILITÉ PMR DE L'ÉGLISE DE THOREMBAIS-LES-BÉGUINES ET DE L'ÉCOLE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND _____	25
ESQUISSE N°12 : SÉCURISATION DU CARREFOUR N29 – RUE DU COCHIGE – RUE DE LA CHAPELLE POUR LES MODES DOUX _____	39
ESQUISSE N°13 : SÉCURISATION DU CARREFOUR N29 – RUE DE COQUIAMONT POUR LES MODES DOUX _____	43
ESQUISSE N°6 : SÉCURISATION DU CARREFOUR RUE DE MELLEMONT – AVENUE BIGOURDAN & GESTION DES VITESSES RUE DE MELLEMONT & AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR N29 – RUE NOTRE-DAME – AVENUE ÉMILE BIGOURDAN _____	77
ESQUISSE N°09 : CIRCULATION EN LIEN AVEC LA ZAE DE PERWEZ _____	87
ESQUISSE N°10 : RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR N243 – RUE D'ODENGE – RUE DE TRÉMOUROUX _____	91
ESQUISSE N°11 : AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DIT « DE MAJOIE » _____	95
ESQUISSE N°14 : GESTION DU CARREFOUR N29 – RUE DU BOIS DE BUIS _____	103
ESQUISSE N°03 : GESTION DU STATIONNEMENT RUE PAHAUX _____	121
ESQUISSE N°01 : RÉAMÉNAGEMENT DE LA SECTION RUE DE LA CHAPELLE À LA BARRE, ENTRE LA RUE TILLEUL SAMBRÉE ET LA RUE DE TRÉMOUROUX _____	161
ESQUISSE N°2B : GESTION DU TRAFIC DE FUITE RUE DE L'INTÉRIEUR _____	165
ESQUISSE N°4 : TRAFIC DE TRANSIT DANS LE QUARTIER DU « BOLÉRO DE RAVEL » _____	169
ESQUISSE N°5 : PLACE DE LA GARE _____	175
ESQUISSE N°7 : GESTION DE LA CIRCULATION AUX CARREFOURS DE THOREMBAIS-LES-BÉGUINES _____	183

Quelques exemples de fiches - non exhaustifs

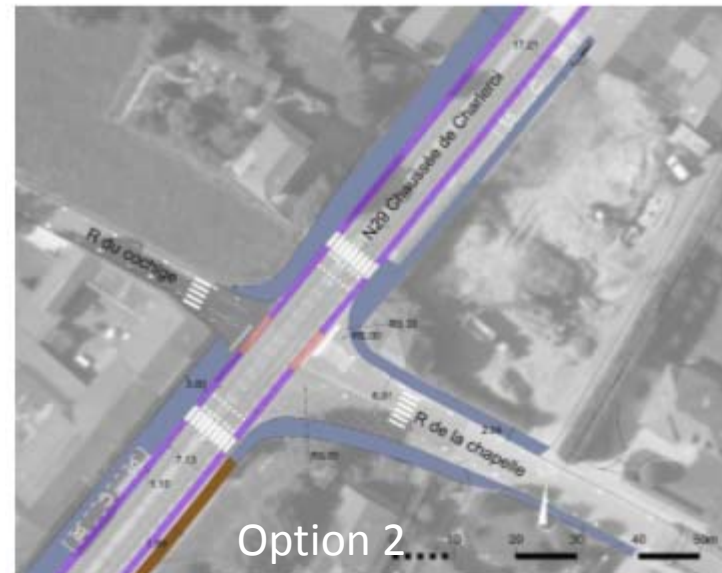
ESQUISSE N°12 : SÉCURISATION DU CARREFOUR N29 – RUE DU COCHIGE – RUE DE LA CHAPELLE POUR LES MODES DOUX

Option 1 : Les zones d'arrêt ne sont pas déplacées ; celle située au nord de la chaussée. L'intermodalité bus-vélo n'est pas favorisée. Une traversée piétonne suggérée est située en aval de cet arrêt. Il est suggéré de la transformer en traversée piétonne sécurisée et de la positionner en amont de l'arrêt, conformément aux recommandations de la société TEC.

Option 2 : La zone d'arrêt située au nord de la chaussée, en direction de Gembloux est déplacée en aval du carrefour. Cela permet de rapprocher l'arrêt de l'itinéraire cyclable structurant transitant par la rue de la Chapelle et la rue du Cochige et ainsi de favoriser la création d'un pôle intermodal bus-vélo. Ce déplacement entraîne la suppression de 5 places de stationnement au droit des commerces situés en aval du carrefour. On soulignera également que compte tenu de la présence d'entrées carrossables, le nombre de bus en stationnement sera limité



11 Réaménagement du carrefour rue de la Chapelle – rue du Cochige – N29 Chaussée de Charleroi – option 1



L E G E N D E	
Situation existante	
	Fond de plan PICC
	Image aérienne Source SPW
	Trottoir
	Accotement enherbé
Situation projetée	
	Espace cycliste
	Revêtement rouge
	Oreille de trottoir
Voirie régionale	N29 Chaussée de Charleroi
Voirie communale	Rue du Cochige
	Rue de la Chapelle

ESQUISSE N°13 : SÉCURISATION DU CARREFOUR N29 – RUE DE COQUIAMONT POUR LES MODES DOUX

☒ Rénovation du marquage au sol existant pour favoriser une meilleure visibilité ;

☒ Création de traversées piétonnes suggérées sur la N29 (vitesse à 90km/h ne permet pas d'autre type d'aménagement) de part et d'autre de la rue de Coquiamont. On soulignera que la limitation de vitesse à 90 km/h n'admet pas, selon le service régional compétent, la création de traversées piétonnes sécurisées. Ces traversées suggérées sont positionnées en aval des arrêts afin de garantir la visibilité des piétons, même lorsqu'un bus est stationné ;

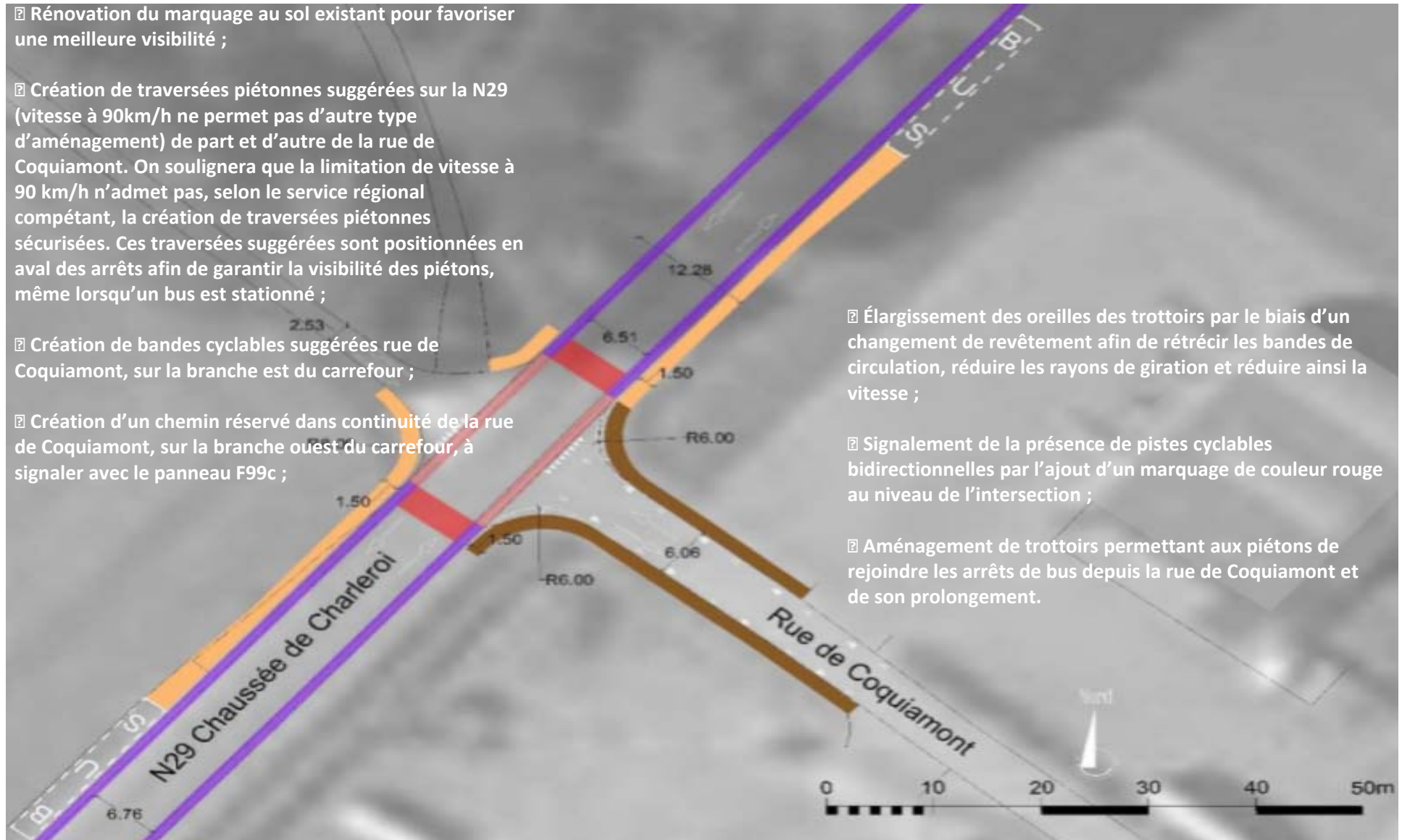
☒ Création de bandes cyclables suggérées rue de Coquiamont, sur la branche est du carrefour ;

☒ Création d'un chemin réservé dans continuité de la rue de Coquiamont, sur la branche ouest du carrefour, à signaler avec le panneau F99c ;

☒ Élargissement des oreilles des trottoirs par le biais d'un changement de revêtement afin de rétrécir les bandes de circulation, réduire les rayons de giration et réduire ainsi la vitesse ;

☒ Signalisation de la présence de pistes cyclables bidirectionnelles par l'ajout d'un marquage de couleur rouge au niveau de l'intersection ;

☒ Aménagement de trottoirs permettant aux piétons de rejoindre les arrêts de bus depuis la rue de Coquiamont et de son prolongement.



13 Réaménagement du carrefour N29 – rue de Coquiamont

ESQUISSE N°03 : GESTION DU STATIONNEMENT RUE PAHAUX

Option CT



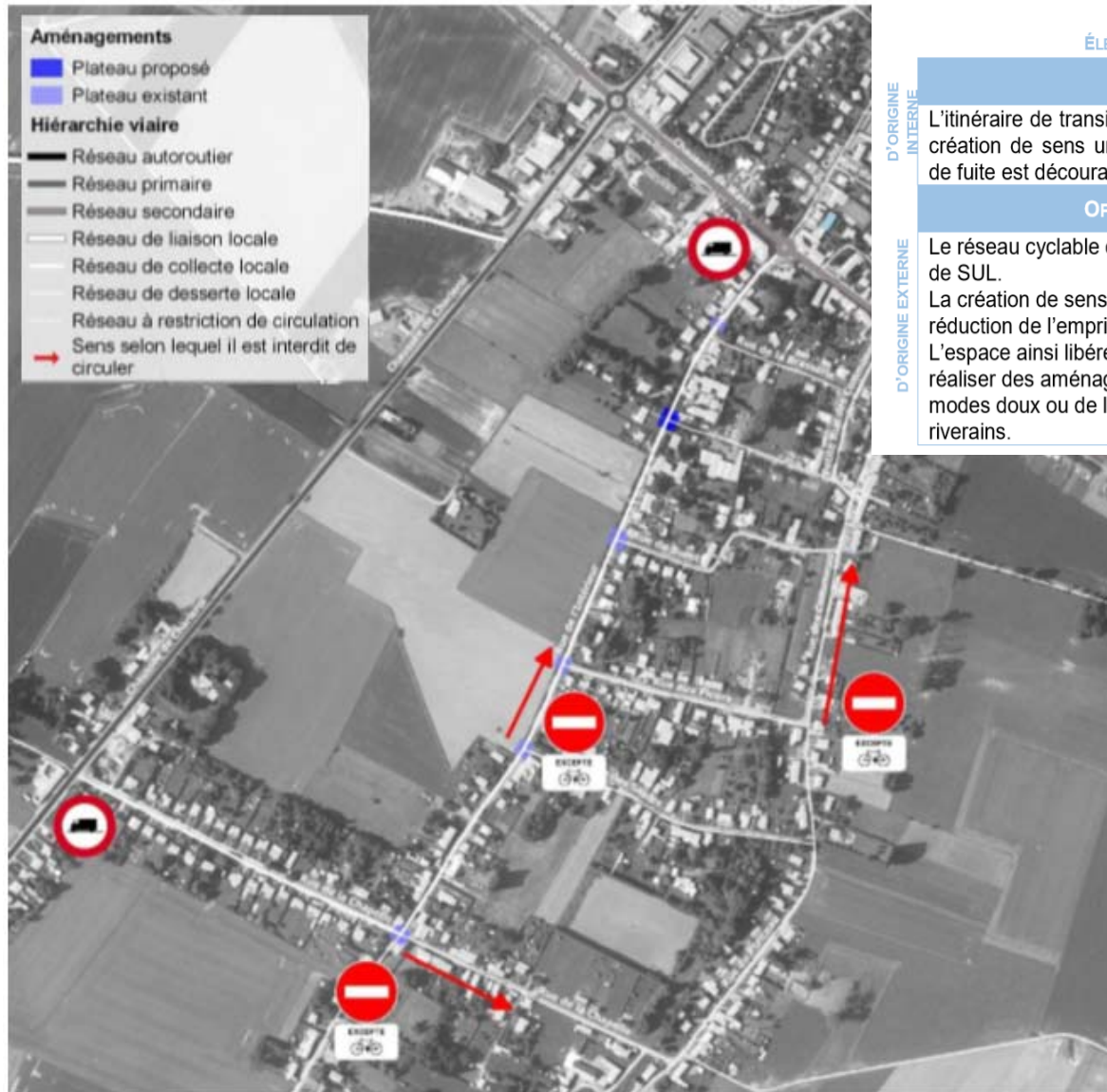
37 Principe de circulation rue Pahaux – Option 1 à court terme

Option CT



38 Principe de circulation rue Pahaux – Option 2 à long terme

ESQUISSE N°2B : GESTION DU TRAFIC DE FUITE RUE DE L'INTÉRIEUR



49 Plan de circulation proposé rue de l'Intérieur

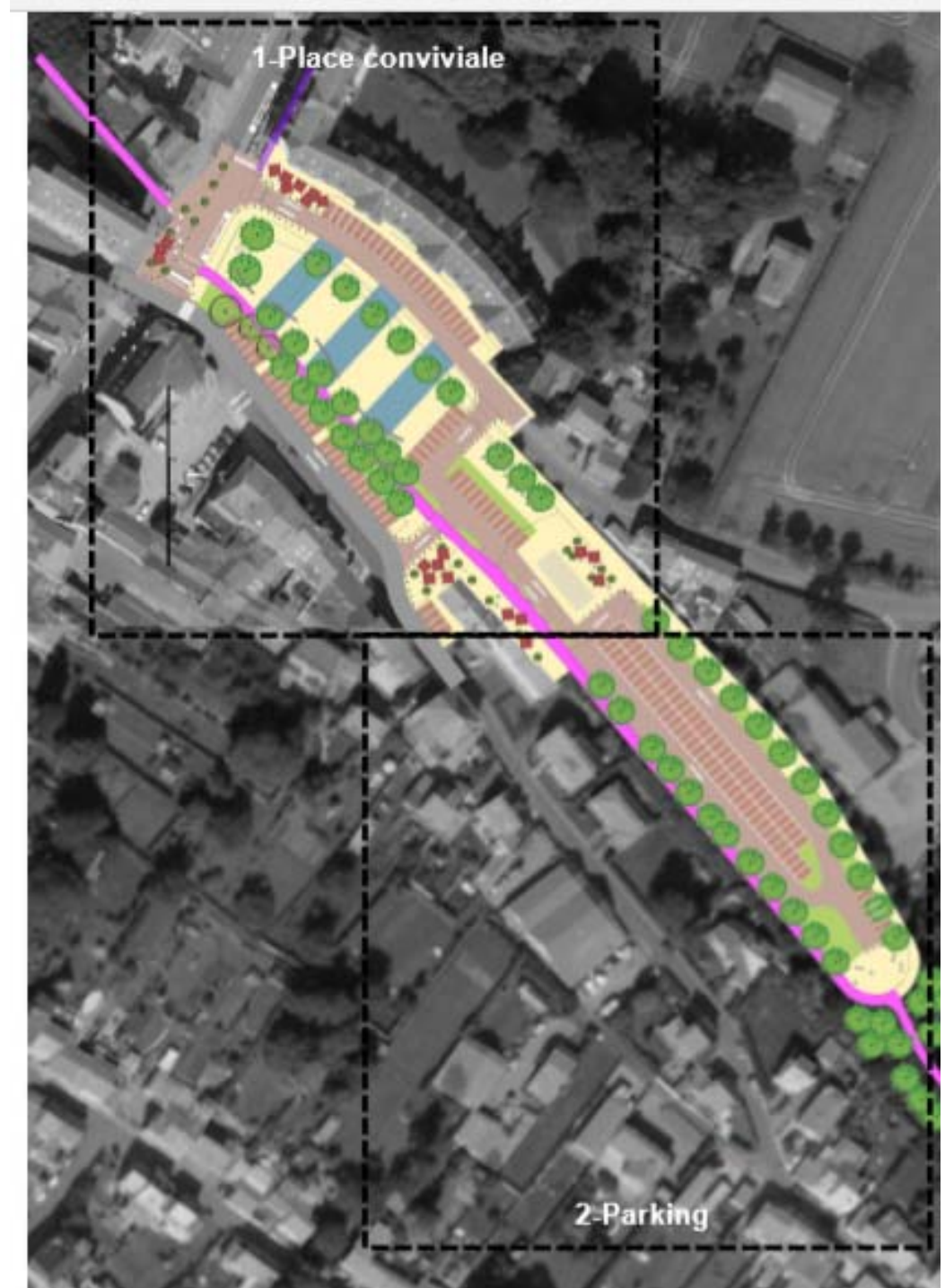
Tableau 3 Analyse AFOM du plan de circulation

	ÉLÉMENT POSITIF	ÉLÉMENT NÉGATIF
D'ORIGINE INTERNE	ATOUT	FAIBLESSE
	L'itinéraire de transit est rendu complexe par la création de sens unique, le trafic de transit et de fuite est découragé.	Les itinéraires d'accès des riverains automobilistes sont également rendus plus complexes par la création de sens unique.
D'ORIGINE EXTERNE	OPPORTUNITÉ	MENACE
	Le réseau cyclable est renforcé par la création de SUL. La création de sens unique rend possible la réduction de l'emprise de la chaussée. L'espace ainsi libéré peut être utilisé pour réaliser des aménagements aux profits des modes doux ou de la qualité de vie des riverains.	Le trafic de transit est reporté sur la chaussée de Charleroi et la chaussée de Wavre. Si les projets voués à y améliorer les conditions de circulation (création de la voirie de liaison et augmentation de la capacité du giratoire à l'intersection de ces voiries) ne sont pas mis en œuvre, le report de trafic pourrait renforcer la congestion de ces voiries.

ESQUISSE N°5 : PLACE DE LA GARE



Vers une cohérence avec le Programme de rénovation Urbaine



Conclusion

- Un PCM de 2002 largement mis en œuvre
- Une révision impliquant largement les citoyens et les techniciens
- Une traçabilité des observations citoyenne
- Une planification à Moyen terme assurée
- Des options concrètes et proposées dans la transparence